



Distribution limitée

UNESCO/MELIT/INF/1
Ibadan, le 12 Décembre 1964
Traduit de l'Anglais.



ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE
en coopération avec
L'UNIVERSITE D'IBADAN

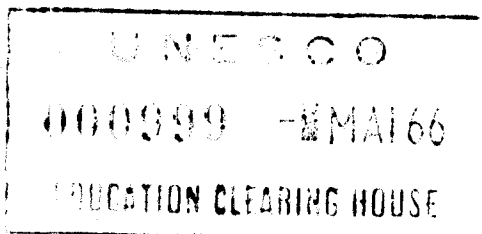
Réunion d'Experts sur
L'UTILISATION DE LA LANGUE MATERNELLE
POUR L'ALPHABETISATION

ETUDE SUR L'EMPLOI DE LA LANGUE MATERNELLE
POUR L'ALPHABETISATION ET LA PREPARATION
D'ALPHABETS POUR LES LANGUES NON ECRIRES

Renseignements fournis par le Département de l'Education des
Adultes, UNESCO, Paris.

Ibadan

13 - 23 décembre 1964



26 AVR. 1973

ETUDE SUR L'EMPLOI DE LA LANGUE MATERNELLE
POUR L'ALPHABETISATION ET LA PREPARATION D'ALPHABETS
POUR LES LANGUES NON ECRITES

Résumé des éléments :

1. Ce document expose certains éléments linguistiques importants qui doivent être couverts par l'étude ; bien entendu, il existe d'autres problèmes mais les paragraphes qui suivent fournissent un vaste cadre de questions au sujet desquelles de nombreux pays, se lançant dans des programmes d'alphabétisation, demandent des renseignements.

2. Cette étude ne traite pas des politiques linguistiques, qui sont des questions intéressant seulement les gouvernements ; elle traite seulement des problèmes linguistiques qui peuvent se poser, dans l'établissement des programmes d'alphabétisation, pour satisfaire à ces politiques.

3. Les programmes d'alphabétisation des adultes comportent la question de la langue à employer. Il a été démontré, tant par des raisons pédagogiques que culturelles, que l'alphabétisation devrait commencer dans la langue maternelle ; il a également été soutenu que dans certaines situations il existe de très puissants arguments contre. Certaines personnes travaillant dans ce domaine maintiennent que la plus grande partie de la discussion est basée sur l'instinct et l'opinion plutôt que sur un examen scientifique de la question.

4. Il existe de nombreuses situations linguistiques différentes. Par exemple, en Mélanésie, plusieurs centaines de langues mutuellement incompréhensibles sont parlées par seulement 2 millions de personnes environ ; ces langues sont pour la plupart sans rapport les unes avec les autres et aucune ne peut espérer devenir une "lingua franca". D'un autre côté, dans certaines petites îles, par exemple Niue, une seule langue est parlée mais la population totale ne dépasse pas quelques milliers de personnes. Ces exemples sont extrêmes.

5. En Afrique et en Asie, de nombreuses langues peuvent être parlées à l'intérieur des frontières d'états nationaux particuliers ; quelques-unes sont parlées par un grand nombre de personnes se comptant par millions ; d'autres sont parlées par un nombre de personnes beaucoup plus restreint - se montant parfois à quelques milliers seulement. Dans certains endroits, des groupes de langues moins importantes sont quelquefois suffisamment apparentées pour permettre à l'une des langues plus importantes d'être désignée comme langue officielle et servir de "lingua franca", ou pour essayer d'autres types de "lingua franca". D'autres langues parlées seulement par de très petits groupes de personnes demeurent un problème.

6. Dans toutes les situations présentées ci-dessus, une des langues mondiales peut également devenir une nécessité, mais les raisons de cette nécessité varient. Une langue mondiale dans la multilingue Mélanésie, par exemple, servirait de "lingua franca", mais

dans certaines régions monolingues, la nécessité provient du fait que les groupes de population peu nombreux ne permettent des relations qu'à l'intérieur d'une zone très limitée. Dans certains cas, une population toute entière peut avoir besoin de connaître une langue mondiale pour l'utiliser comme "lingua franca" ; tandis que dans d'autres, cette nécessité peut n'exister principalement que pour ceux dont les obligations leur rendent obligatoire la connaissance d'une langue mondiale ; d'autres raisons de s'intéresser à une langue mondiale peuvent être des raisons de politique nationale.

7. Ainsi les questions ayant trait au choix d'une langue pour l'alphabétisation sont excessivement compliquées, et même des questions économiques concernant le nombre de personnes parlant une langue ayant qu'elle ne soit considérée comme "viable", prennent des aspects relatifs plutôt qu'absolus. Il est parfaitement possible de développer la littérature dans un pays monolingue ayant une population de quelques milliers de personnes seulement, parce qu'il existe une seule langue réclamant des ressources de l'Etat ; mais que dirons-nous de situations dans lesquelles de très nombreuses langues sont parlées par de petits groupes à l'intérieur des frontières d'un seul Etat ? La compétition peut être écrasante pour les ressources nationales limitées.

8. Dans certains pays, il peut se faire que la politique concernant l'enseignement des langues dans les écoles, où une période d'études de plusieurs années est possible, puisse différer de la politique concernant les programmes d'alphabétisation des adultes où les études doivent être limitées à une période de temps beaucoup plus courte.

9. L'étude à entreprendre comprend deux aspects différents qui deviennent liés dans une situation multilingue. L'un des aspects, c'est à dire la préparation d'alphabets pour les langues non écrites, pourrait être considéré comme un problème scientifique pour une grande part. L'autre aspect, concernant le choix de la langue qui doit être utilisée (langue maternelle ou autre) pour les programmes d'alphabétisation comporte des aspects politiques, économiques et pédagogiques, ainsi que des aspects purement linguistiques ; dans cette étude, nous sommes intéressés par l'aspect linguistique.

10. En ce qui concerne la préparation des alphabets, il se peut que les difficultés théoriques soient limitées (bien que souvent d'importants problèmes pratiques se posent). Des linguistes entraînés ont posé des bases scientifiques et développé des techniques modernes pour ce genre de travail. Néanmoins, de nombreuses langues doivent encore être étudiées complètement et ne possèdent pas de formes écrites satisfaisantes ; dans d'autres cas, il peut y avoir besoin d'améliorer ou de standardiser les alphabets ou orthographes existants. Mais la question se pose : "Jusqu'à quel point les principes scientifiques les plus avancés devraient-ils être modifiés (simplifiés) pour la préparation d'un nouvel alphabet pour une langue jusque là non écrite, afin de répondre au besoin d'apprendre des nouveaux lettrés ?".

11. Dans une situation multilingue, où l'emploi de la langue maternelle peut être préalable à la transition vers une langue plus répandue, de nombreux problèmes spéciaux se posent, dont quelques-uns sont les suivants :

a) Jusqu'à quel point les principes purement scientifiques pour la préparation de nouveaux alphabets devraient-ils être modifiés pour faire face à la situation qui existe lorsque la langue plus répandue a déjà une orthographe bien établie (bien que pas scientifiquement exacte) et une

littérature développée? Ces questions peuvent être encore plus compliquées selon que les phonèmes de la langue plus répandue sont ou ne sont pas étroitement liés à ceux de la langue maternelle.

b) Quand la langue plus répandue et qui doit être utilisée a déjà été déterminée, y a-t-il, en conséquence, des principes spéciaux ou des méthodes spéciales qui pourraient être utilement incorporés dans l'alphabétisation des adultes dans leur langue maternelle ?

c) La langue "plus répandue" en question peut être une langue locale ayant des rapports structuraux et phonémiques avec la langue maternelle ; ou bien il se peut qu'elle soit une langue (par exemple une des langues mondiales) n'ayant pas ces rapports. Ceci affecte-t-il les rapprochements et principes des programmes de base d'alphabétisation ?

12. L'enquête peut également porter sur ce qui suit : Dans certains pays, les adultes illettrés ont déjà une bonne connaissance parlée d'une langue plus répandue dans laquelle il existe déjà une certaine littérature ; il existe peu ou pas de littérature dans leur langue maternelle ; dans ces circonstances, quelles sont les raisons en faveur de l'alphabétisation dans la langue maternelle ? Peut-être vaut-il mieux la commencer dans la langue déjà parlée ?

13. L'étude devrait être essentiellement pratique, basée sur les problèmes, les difficultés actuelles et les pratiques existant dans les pays étudiés, ayant pour but une contribution à la solution des problèmes qui se posent lorsque les programmes d'éradication de l'analphabétisme des adultes sont entrepris. Elle concerne principalement les aspects linguistiques du problème.

14. L'application pratique des conclusions de l'étude fera l'objet des discussions de la réunion d'experts qui doit se tenir dans la deuxième moitié de 1964 et à laquelle le rapport de cette étude sera soumis. De plus, gardant à l'esprit que cette étude doit être menée dans un temps limité et que le problème à étudier peut rarement recevoir des solutions faciles, on s'attend à ce que l'étude indique les domaines nécessitant des recherches plus poussées pouvant être soumises à l'attention des institutions appropriées.